Vous avez des questions ?

Vous souhaitez rencontrer et échanger avec vos représentants ?

Vous souhaitez rompre l'isolement et avancer collectivement ?

N'hésitez pas !

La cgt Auvergne Rhône Alpes met en place une écoute et un suivi spécifique pour les travailleur-euse-s des TPE et vous redirigera ensuite vers votre structure CGT de proximité :

par Mail :
accueil.cgt.tpe@cgt-aura.org

par Tél :
0674727328

Pour être contacté.e remplissez le formulaire ici :

la cgt Auvergne Rhône Alpes

Progrès Social libertés — Solidarité Démocratie

DES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES POUR LES SALARIES DES TPE !

Parce que **l'accès pour toutes et tous à la culture, au sport et aux loisirs fait partie de notre ADN**, la CGT demande, à l'identique des CE des grandes entreprises, un financement pérenne des employeurs permettant à tous les salarié-e-s des TPE l'accès à des offres attractives dans les secteurs des vacances, des loisirs et du sport.

Grâce notamment à vos élu-e-s CGT en Auvergne Rhône Alpes nous avons obtenu un financement à 100% par votre employeur d'une Carte Loisirs qui vous permettra en fonction de votre secteur d'activité, un accès à moindre coût aux activités sociales, culturelles et sportives proche de chez vous.

Pour en savoir plus et profiter de ces avancées

contactez-nous !

RAPPEL :

En France, il existe plus de 2 millions de TPE, soit 94% des entreprises.

C'est 1/5e de l'emploi salarié (19%), hors agriculture soit 5 millions de personnes...

... et 9% des richesses produites dans notre pays.

TRAVAILLER DANS UNE TPE c'est statistiquement :

- une durée de travail mensuelle en moyenne plus importante d'une heure par rapport aux entreprises dépassant 10 salarié-e-s ;

- des salaires moins élevés : le salaire moyen en TPE est par exemple deux fois plus faible que dans les entreprises de plus de 5000 salariés ;

- un emploi plus précaire : temps partiel, recours massif au CDD, à l'intérim.

la cgt est l'organisation **de tous les salari-é-e-s** quelle que soit la taille de l'entreprise

Nous rejoindre, c'est faire le choix de l'action collective et de la solidarité .

la cgt Auvergne Rhône Alpes

TPE

Très Petite Entreprise

SALARIÉ-E-S DANS UNE PETITE BOITE ?

VOUS AVEZ DES DROITS, DÉFENDONS LES ENSEMBLE

Dans une petite entreprise, il est souvent difficile de connaître ses droits, de les faire respecter et d'en gagner de nouveaux !

Contrairement à ce que patronat et grands médias voudraient nous faire croire, travailler dans une TPE n'est que trop rarement synonyme de plus de bien-être au travail.

Au contraire, bien souvent, la proximité avec l'employeur et l'absence de représentant syndical sur le lieu de travail, rend bien compliqué le simple fait de faire respecter ses droits.

Au moindre problème on se trouve la plupart du temps bien seul-e et isolé-e avec comme seul recours la débrouille individuelle et au final le renoncement face à l'employeur.

La CGT au contraire démontre quotidiennement que dans le monde du travail, l'organisation collective des travailleurs et travailleuses et l'outil syndical, sont nos seules armes pour améliorer nos conditions de vies et de travail.

la cgt artisanat

Vos mandaté-e-s Cgt en commissions régionales TPE

Christophe BOUCHEIX

Agnès NATON

Isabelle CLEMENTE

la cgt

Francis CUESTA

Pierre MATHIEU

Des femmes et des hommes qui vous représentent dans les Commissions Paritaires Régionales

Pierre MARSEIN

Marie-Pierre MAITRE

la cgt Auvergne Rhône Alpes

TPE

Très Petite Entreprise

Tpe (moins de 11 salariés) # Nous aussi

SALARIÉ-E-S DANS UNE PETITE BOITE, VOUS AVEZ DES DROITS, GAGNONS-EN DE NOUVEAUX, ENSEMBLE !

ÊTRE entendu, informé et impliqué

Vous êtes des salariés d'entreprises de moins de 11 salariés (Tpe), soit plus de 5 millions en France dont 601 077 en AURA.

Vous travaillez dans les secteurs de l'artisanat, des professions libérales, des particuliers employeurs, des assistantes maternelles, des petits commerces, des associations (Economie Sociale et Solidaire), des petites industries ou encore de petits secteurs sans convention collective.

Lors des élections Tpe de 2021, 1 salarié sur 4 ayant voté, l'a fait pour la CGT !

La Cgt a donc recueilli 26,68 % des voix en AURA. Cette confiance a atteint 34,81% dans le Cantal; 38,5% en Haute-Loire; 30,92% dans le Puy-de-Dôme; 30,21% en Ardèche …

Ensemble, nous sommes plus forts !

Votre vote a permis de faire élire 7 élu-e-s CGT qui auront en charge de représenter vos intérêts dans les COMMISSION PARITAIRES RÉGIONALES :

- Dans la **CPRIA** pour les travailleurs-euse-s de l'artisanat.
- Dans la **CPRPL** pour les travailleurs-euse-s des professions libérales.
- Dans la **CPRI** pour les travailleurs-euse-s dont la profession n'est pas couverte par les autres CPR.
- Dans la **CPTPEAM** pour les travailleurs-euse-s du particulier employeur et les assistantes maternelles.
- Dans l'**ERDS ESS** pour les travailleur-euse-s de l'économie sociale et solidaire.

Emploi, formation, conditions de travail, santé au travail, prévention des conflits, égalité professionnelle sont autant de sujets qui seront traités dans ces commissions et qui vous concernent directement .

En rejoignant la CGT vous permettrez à vos élu-es d'être plus fort lors des négociations dans les commissions paritaires et vous pourrez leur permettre de traiter directement de vos problèmes.

Des élections … … et après ?

Voter tous les quatre ans et envoyer des élu-e-s CGT combatifs dans les commissions paritaires constituent une première étape indispensable.

Néanmoins en rejoignant la CGT c'est quotidiennement, en rencontrant ses collègues, en se formant, en s'organisant dans un cadre collectif que nous arriverons également à nous faire entendre.

Dans l'entreprise il s'agit notamment de respecter le code du travail, de se faire payer ses heures supp, ses indemnités diverses, d'améliorer nos conditions de travail, d'imposer des cadences tenables, plus de sécurité et de bien être au travail.

Dans nos différents métiers il s'agit de retrouver le respect de nos savoirs-faire, de renforcer nos conventions collectives et l'accès à des formations qualifiantes, de prendre en compte quand nous effectuons des travaux pénibles, de partir à la retraite à 60 ans…

À l'échelle de la société enfin il s'agit de construire la prospérité, le bien être, l'égalité, l'entraide et la solidarité.
Se fédérer pour construire ensemble nos revendications et créer les conditions d'un monde de progrès de justice sociale.

POUR VOUS et AVEC VOUS

artisanat la cgt